

Edito

Et voilà la dernière gazette du confinement. J'espère que vous aurez pris autant de plaisir à la lire que moi à la rédiger. Si cela vous a permis de supporter ne serait-ce qu'un petit peu la morosité du confinement, j'en serais heureux et moi et tous ceux qui m'ont secondés dans cette tâche (Jean-Luc, Thierry, Gilles...) auront atteint leur but.

Merci à tous ceux qui m'ont envoyés des textes, sans eux j'aurais eu du mal à assurer 2 gazettes par semaine.

Les textes qui m'ont été transmis et qui n'ont pas été publiés, alimenteront la gazette trimestrielle. Vous pouvez continuer à m'en envoyer

Normalement lundi nous serons déconfinés. Ne vous précipitez pas dehors ! Pensez que compte tenu de la durée d'incubation, s'il doit y avoir une deuxième vague du fait d'un déconfinement raté, nous ne le saurons pas avant une dizaine de jours.

Alors patience et prudence restent les maîtres mots de cette période.

Faites attention à vous et portez-vous bien

Alain Fournier

Pour suivre les liens insérés dans certains articles, il faut télécharger la gazette sur le site, sur la version envoyée par mail, ils peuvent ne pas fonctionner.

Le mot du bibliophile

« Inferno » Dan Brown

« Central Park » Guillaume Musso

Alain Fournier (rando pédestre)

Le mot du Président

La "der des der"

Le 17 Mars de façon à ne pas perdre le lien avec vous j'ai sollicité Alain Fournier pour éditer 2 fois par semaine une "Gazette du confinement". Merci Alain.

Aujourd'hui c'est la dernière ... car le 11 Mai sera le jour du déconfinement. MERCI à ceux qui ont alimenté cette "Gazette" par des

articles, des recettes, des découvertes de lieux, des petites blagues et autres.

MERCI à Philippe, Paul, Bernard, Annick, Martine, Christine, Jacques, Alain, Thierry, André, Gilles, Yves, Lili, Domy, Jean-Marie, Serge, Françoise, Jocelyne, Cathy, Claudine, Francine, Maryse et à ceux que j'ai oublié.

Grâce à vous nous avons passé de bons moments.

J'espère ne pas demander à Alain d'autre "Gazette du confinement".

Merci à vous toutes et tous. Très amicalement

Jean-Luc Poupart (Président ARSO)

Le mot du secrétariat

Vous trouverez ci-dessous, les principales dispositions prises par la ville des Sables d'Olonne pour le déconfinement des espaces et services publics

Un plan d'action a été élaboré pour la Ville des Sables d'Olonne afin d'organiser le début du déconfinement et son évolution progressive

Le Préfet de département a été mis au courant de cette organisation.

La Ville des Sables d'Olonne a donc décidé d'un certain nombre de mesures.

Bien entendu, la plupart des décisions sont liées aux dispositions en cours ou à venir du gouvernement.

– Parcs, jardins et forêts

Le principe est l'ouverture dès le lundi 11 mai 2020, avec le respect de la distanciation. A noter que, par exemple, pour la forêt d'Olonne, l'ouverture ne devra concerner que la forêt elle-même. Il sera rigoureusement interdit de chercher à s'aventurer au-delà de la limite forestière, sur la dune grise ou la plage qui bordent la forêt.

– Chemins et sentiers

Ils seront ouverts. Un certain nombre de mises en place de circulation piétonne est prévue, progressivement, par création de boucles afin que la marche se fasse à sens

unique pour éviter tous les croisements trop proches entre les promeneurs.

– Littoral piétonnier sablais

Là aussi, l'intention de la Ville est de mettre une circulation piétonne à sens unique sur les quais des Sables d'Olonne, de La Chaume, sur les corniches etc... D'autres communes vendéennes sur le littoral vont faire de même. Des sens uniques piétonniers seront imposés et, quand cela est possible si l'espace est suffisant, sur des voies éloignées des pistes cyclables.

– Remblai

Dès le 11 mai 2020, un régime particulier sera imposé entre la place du Palais de Justice et la rue Guynemer.

Entre 11h du matin et Minuit et demi, il y aura une piétonisation seule, donc sans voitures et sans vélos.

Les voitures et les vélos devront, à partir de 11h, remonter par le Place du Tribunal et repartir vers le port de pêche.

Le Maire explique qu'il y aura forcément beaucoup de piétons et que pour maintenir les espaces nécessaires de distanciation, il n'était pas possible de maintenir une voie pour les vélos.

Ce compromis est la seule solution pour maintenir le Remblai en piéton, sinon le risque était grand de le voir complètement fermé. Un Remblai fermé, c'était le risque de voir un afflux de gens dans les rues étroites des Sables d'Olonne avec les risques que cela comportait de massification et regroupements.

Avant 11h le Remblai restera libre, et donc voitures, vélos, livraisons etc., pourront se faire comme en période estivale.

Après 11h, la piétonisation sera fera là aussi en deux sens, bien séparés, l'un côté mer, et l'autre sur la route.

Les trottoirs devant les cafés et restaurants n'étant pas utilisés pour la marche mais pour agrandir, quand la décision sera prise pour les bars et restaurants, les terrasses disponibles.

Si tout fonctionne bien, le même dispositif sera applicable en juillet et août.

Aucune situation n'est idéale, c'est un compromis.

Toujours concernant le Remblai, les week-ends et jours fériés, le port du masque sera obligatoire. Donc, à partir du 16 mai 2020, sur la partie piétonnisée entre la plage du Palais de Justice et la rue Guynemer, dès 11h, le masque devra être porté.

L'objectif est d'éviter qu'en cas de forte affluence, ce qui risque d'être le cas par beau temps les week-ends et jours fériés, il y ait des risques de contamination.

Le Maire possède des pouvoirs de Police administrative et peut par arrêté imposer des mesures plus restrictives que les textes dès lors que la décision est circonstanciée et motivée.

– Plages

Le Maire estime que le Gouvernement a raison d'avoir reporté au 2 juin (la décision d'ouverture n'est pas encore connue) car de toute manière la Ville n'aurait pas été prête pour mettre en place toutes les dispositions sanitaires nécessaires.

Cela laisse un délai de 3 semaines pour organiser les approches de la mer.

Le Maire rappelle à ce sujet qu'il peut y avoir, s'il fait beau, beaucoup de monde et donc des risques en matière de propagation du virus.

Il rappelle que sur Les Sables d'Olonne, il y a 22 km de côte dont environ 4 km de plages, mais avec des situations très différentes d'un endroit à l'autre, la côte ou les espaces de plages n'étant pas identiques.

– Lac du Tanchet

Pour information, le gouvernement place les lacs avec les plages, au niveau du plan de dé-confinement. Ce lieu reste donc fermé pour l'instant, **jusqu'au 2 juin**.

– Médiathèques

Les médiathèques ainsi que les bibliothèques rouvriront progressivement. Le musée de

l'abbaye Sainte-Croix rouvrira dès lundi 11 mai de façon normale.

– Salles municipales et piscines

Les salles de sports resteront, pour l'instant, fermées jusqu'au 2 juin. Il en est de même pour les salles polyvalentes ainsi que les salles des fêtes. Le gouvernement statuera fin mai pour la reconduction ou non de ces fermetures et des préconisations en cas d'éventuelles ouvertures.

Pour les piscines, pas de réouverture pour le moment.

Le rassemblement de plus de 10 personnes est également interdits jusqu'à cette date.

– Cimetières

Ils seront ouverts à partir du 11 mai 2020. Les cérémonies funéraires pourront s'effectuer mais seulement avec 20 personnes maximum. Les lieux de cultes, par contre resteront fermées jusqu'à fin mai.

– Déchetteries

Les 3 déchetteries de l'Agglomération, aux Sables d'Olonne, à l'Île d'Olonne et à Saint-Mathurin, seront également rouvertes dès le 11 mai pour tous les flux de déchets, sur leurs créneaux habituels, **mais exclusivement sur RDV pour les particuliers.**

Le service « **Rendez-vous Déchèterie** » pour les particuliers est un service d'inscription simple en ligne pour prendre rendez-vous en déchèterie.

<https://rdv-decheterie.fr/>

Toutes les informations pratiques d'accès à la déchèterie y sont indiquées.

Les personnes qui ne disposent pas d'internet ou qui ont besoin d'une assistance peuvent composer le numéro dédié suivant : **02 44 60 90 05**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Nous vous souhaitons un bon déconfinement après ces 2 mois d'incertitudes et d'angoisses pour certains. Mais n'oubliez pas, le virus est toujours présent, alors rester prudents et surtout sortez « masqués », car nous devons prendre toutes les précautions pour éviter la propagation de la contamination.

Thierry Grosso

André Rio

URGENT : nous cherchons une maison meublée à louer à l'année avec 2 chambres et un petit jardin ou un achat de maison avec 3 chambres minimum et jardin.

Vous pouvez m'écrire à qvdmal@gmail.com

Portez-vous bien

Murielle Lefebvre

La photo du jour



Le nichoir à mésanges de mon jardin !
La mère donne les dernières consignes avant le déconfinement qui ne saurait tarder !
(Elles se sont envolées le jeudi 7 mai au matin !)

Gilles Talon (webmaster)

Paroles de lecteurs

Ca s'est passé un...9 mai

1939 : naissance de Pierre Desproges

1769 : la France soumet la Corse

1927 : disparition de Nungesser et Coli

Alain Fournier (Rando pédestre)

D'où vient cette expression ?

Se mettre sur son Trente et Un (être très bien habillé)

Vient du nom d'un tissu, le trentain, qui servait dans la confection de vêtements de luxe.

Yves Brossard (randonnée pédestre)

Tomber de Charybde en Scylla :(aller de mal en pis)

Fait référence à Ulysse dans l'Odyssée ou La Fontaine dans la vieille et les deux servantes Ce sont deux écueils ou deux monstres dans le détroit de messines, si l'un est évité, l'autre devient mortel.

Yves Brossard (randonnée pédestre)

Le saviez-vous ?

L'Abbaye de St Jean d'Orbestier

En 1107 Guillaume IX, duc d'Aquitaine et Comte du Poitou, autorise les moines bénédictins à bâtir une abbaye sur la zone entre Tanchet et Cayola. C'était l'orbis terminus (le bout des terres en latin), l'origine du nom Orbestier. En 1181, Richard Cœur de lion, les confirme dans leurs droits.

Puis quelques malheurs :-1251, un incendie, 1340, guerre de Cent ans, les anglais la pille, 1569, guerre des religions, les protestants l'incendient, 1790, la Révolution, l'état la vend comme bien national, 1912 la voute de la chapelle s'effondre

Entre temps, à partir de 1820, la chapelle servira d'amer pour les bateaux.

Mais décision très importante en 1989, la ville du Château d'Olonne, à la demande de l'association L'Orbestier, rachète à l'Etat l'abbaye pour la reconstruire. Nous pouvons, trente ans plus tard, en apprécier le résultat.

En un peu plus de 900 ans L'Abbaye de St Jean d'Orbestier est passée du cultuel au culturel.



Yves Brossard (randonnée pédestre)

Tous les peuples du monde sont dans la même tranche d'âge cette année !

Cette année, tous les habitants du monde sont dans le même groupe d'âge, tous égaux à 2020.

Cette année est spéciale. Cela n'arrive qu'une fois tous les 1 000 ans

Cette année, votre âge + votre année de naissance, chaque individu est = 2020.

Par exemple, vous avez 55 ans et vous êtes né en 1965, ce qui donne un total de 2020

Très étrange, même les maîtres chinois et étrangers ne peuvent pas expliquer.

Calculez et vous verrez, la réponse est 2020 C'est une attente de mille ans !

Bernard Godard

Recette

Bouchons de thon

Ingrédients : 180 gr de thon au naturel (poids net égoutté), 40 gr de concentré de tomate, 3 œufs, 30 gr d'oignons ou échalotes émincé, 50 gr de gruyère râpé, 3 c à s. de crème fraîche, persil haché ou ciboulette, sel et poivre.

1-Préchauffer le four à 180 ° (th6). Verser les ingrédients dans un bol puis mixer, on peut aussi tout mélanger à la main

2-verser cette préparation dans des moules à mini muffins (20 moules sur une plaque en silicone). Enfourner 20 minutes.

3-Servir froid à l'apéritif en guise de petits fours salés, ou accompagné d'une salade verte en entrée.

Moi je les sers en apéritif, et nous n'abusons ni de l'apéro ni des bouchons..... mais comme c'est bon !

Jocelyne Rétrif (gym douce)

Petites histoires

Quelques devinettes

Que se passe-t-il quand 2 poissons s'énervent ?

Le thon monte

Quel fruit est assez fort pour couper des arbres ?

Le ci-tron

Quel est le jambon que tout le monde déteste ?

Le sale ami

Que fait un cendrier devant un ascenseur ?

Il veut des cendres

Que dit une imprimante dans l'eau ?

J'ai papier

Christine Croissant

En retraite, on a plus de temps pour comprendre les femmes !

Ma femme s'est assise sur le sofa près de moi pendant que je zappais avec la télécommande Elle m' a demandé : qu'est-ce qu' il y a sur la télé ? J'ai répondu : de la poussière. Et la dispute a commencé...

Ma femme hésitait au sujet de ce qu'elle voulait pour notre prochain anniversaire de mariage. Elle dit : Je veux quelque chose qui a du punch et qui passe de 0 à 130 en l'espace de 3 secondes. Je lui ai acheté une balance. Et la dispute a commencé...

La tondeuse à gazon est tombée en panne, ma femme n'arrêtait pas de me demander de la réparer. Mais, j'avais toujours autre chose à faire : ma voiture, le golf, les copains ... Un jour, pour me culpabiliser, elle s'est assise sur la pelouse et s'est mise à couper l'herbe avec des petits ciseaux de couture. J'ai alors pris une brosse à dents et je lui ai dit : Quand tu auras fini de couper la pelouse, tu pourras balayer l'entrée ? Et la dispute a commencé...

Ma femme se regardait dans un miroir. Elle n'était pas très contente de ce qu'elle voyait.

Elle me dit « Je me sens horrible ; j'ai l'air vieille, grosse et laide. J'ai vraiment besoin que tu me fasses un compliment ! » Je lui ai répondu : « Ta vision est excellente. ! » Et la dispute a commencé...

Ma femme et moi étions à une réunion d'anciens de son école. Il y avait un homme complètement saoul, buvant verre après verre. Je demande à ma femme « Tu le connais? » « Oui, dit-elle en soupirant, nous sommes sortis ensemble. Il a commencé à boire quand nous nous sommes séparés. Il n'a jamais cessé depuis » Je lui répondis « Qui aurait pu penser que l'on pouvait fêter ça si longtemps ? » Et la dispute a commencé...

En arrivant à la maison hier soir, ma femme me demande de la sortir dans « un endroit cher ». Je l'ai amenée à la station-service. Et la dispute a commencé ...

Au supermarché, j'ai demandé à ma femme si nous pouvions prendre une caisse de bière à 25 euros. Elle me dit non, et, sans me demander mon avis, elle se prit un pot de crème revitalisant pour la peau à 15 euros. Je lui fis remarquer que la caisse de bière m'aiderait plus à la trouver belle que son pot de crème. Et la dispute a commencé ...

L'autre jour, j'ai demandé à ma femme où elle désirait aller pour notre anniversaire de mariage. Elle me répond : quelque part où ça fait longtemps que je ne suis pas allée. Je lui ai proposé d'aller dans la cuisine. Et la dispute a commencé ...

> Eh oui ! Pour un rien elles se fâchent ! Allez les comprendre !...Pas facile la retraite !

Claudine et Pierrot